Les entreprises du CAC 40 et du SBF 120 ont nommé en 2013 plus de femmes au sein de leurs conseils d'administration mais ne leur accordent toujours qu'une place très réduite dans leurs comités exécutifs, révèle l'étude Gouvernance 2013 du cabinet de conseil en recrutement Russel Reynolds Associates.

Selon cette étude, 48% des nouveaux mandats d'administrateurs ont été attribués à des femmes au sein des entreprises du CAC 40, contre 39% en 2012. La tendance est encore plus marquée au sein du SBF 120 hors CAC 40, avec 53% de nouveaux mandats attribués à des femmes (contre 46% en 2012).

En revanche, la présence des femmes reste toujours anecdotique au sein des comités exécutifs des entreprises puisqu'elles ne sont que 8% dans les entreprises du CAC 40 et 10% dans celles du SBF 120.

Pire, parmi elles, seules 25% occupent une fonction opérationnelle, soit au final seulement 2% de l'ensemble des membres de comités exécutifs.

Concernant la rémunération des administrateurs, le montant moyen des jetons de présence est en baisse en 2013, passant à 38.000 euros dans une entreprise du SBF 120 hors CAC 40 alors qu'elle était de 44.000 euros en 2012.

Dans les entreprises du CAC 40 en revanche, la rémunération reste relativement stable avec 63.000 euros en 2013, alors qu'elle était de 61.000 euros en 2012 et déjà de 63.000 euros en 2011.

Le cabinet de conseil en recrutement note enfin un relâchement des pratiques d'évaluation du fonctionnement des conseils d'administration dans les entreprises puisque 80% des entreprises du CAC 40 ont fait évalué leur conseil en 2013, contre 87,5% en 2012. Seule 10% d'entre elles ont choisi un expert extérieur pour mener cette évaluation.